



Elagage : Démontage des arbres avec ou sans rétention

Contexte :

Le grimpeur élagueur est confronté, de part ses activités, à de nombreux dangers de natures différentes (risque de chute, emploi d'engins dangereux, organisation du chantier...)

Cette formation s'adresse à des stagiaires pratiquant l'élagage dans un cadre professionnel. Nous accueillons les formations sur notre site.

Objectifs de la formation :

Cette formation répond à un double objectif. Le premier consiste à perfectionner et à ajuster ses techniques de démontage avec ou sans rétention. Cette formation principalement à base de pratique sur des chantiers requiert une pratique régulière de l'élagage pour affronter toutes les situations. En effet une longue pratique est nécessaire pour acquérir les compétences indispensables à un travail de professionnel. Les connaissances et les pratiques réglementaires et sécuritaires sont au cœur de cette formation.

Le second objectif est d'évaluer les compétences individuelles des stagiaires et de formuler des recommandations en matière de formation complémentaire si besoin.

Public concerné :

Cette formation s'adresse à des personnes qui ont une pratique régulière des travaux d'élagage.

Pré-requis des participants :

Avoir suivi les modules grimper et déplacement dans les arbres et si possible le module taille ou avoir une pratique confirmée dans les travaux d'élagage.

Important :

Pour suivre cette formation, vous devrez être munis de vos EPI (Equipements de Protection Individuelle)

- Chaussures anti-coupures,
- Manchettes de protection,
- Gants, pantalon anti-coupures en bon état,
- Casque perso complet avec jugulaire, anti bruits et visière,
- Lunettes de protection et bouchons d'oreille.

Contenu :

Vérification de l'équipement de chaque stagiaire,

- Les Equipements de Protection Individuelle (EPI),
- L'état et la conformité des outils et des équipements,
- L'entretien courant du matériel,
- Conseils et vérification des points d'usure.

Textes réglementaires

Directive machine 98/37 CE - Arrêté du 4 aout 2005 - Décret du 10 octobre2008 - Circulaire n°2007-5018 du 27 juin 2007

Analyse préalable de l'exécution du chantier de démontage

- Observation de l'environnement,
- Analyses des contraintes techniques,
- Organisation de la sécurité du chantier.

Choix du matériel

- Vérification du matériel,
- Règles à respecter.

Rappel des méthodes de coupe des branches

- Etêtage.

Démontage du fût

- Mode opératoire pour le billonnage - Rétention dynamique et rétention statique
- Choix du matériel et méthode - Communication avec l'homme de pied - Techniques de rétention des branches
- Nœuds - Techniques de billonnage avec rétention - Mise en place des systèmes de freinage
- Mise en place des poulies de renvoi de dérivation - Réaliser une tyrolienne

Exercices pratiques et Evaluation individuelle

Moyens pédagogiques :

Formation théorique et pratique se déroulant au centre de formation ou sur site (mise à disposition d'une salle, d'outils de chantier et d'un site d'application). Echanges en salle sur la base d'un document. Mise en pratique sur le terrain. Groupe de 6 à 8 personnes maximum. Bilan de la formation. Une session peut être annulée en cas d'effectif insuffisant.

Intervenants :

Victor GODAYER : formateur d'adultes en formations courtes pour le CNFPT, les collectivités, les Entreprises et chef d'entreprise en élagage.

Julien FOURNIÉ : formateur d'adultes en formations courtes pour le CNFPT, les collectivités, les Entreprises et chef d'entreprise en élagage.

Pierre EXERTIER : formateur d'adultes en formations courtes pour le CNFPT, les collectivités, les Entreprises.

Georges THOMAS : formateur d'adultes en formations courtes pour le CNFPT, les collectivités, les Entreprises et chef d'entreprise en élagage.

Responsable de la formation :

Maud FERNANDEZ, Chargée d'Ingénierie de formation – CFPPA GRENOBLE SAINT-ISMIER.

Mode de validation des acquis :

Evaluation des compétences individuelles des stagiaires grâce au Kit MSA FAFSEA et UNEP.

Formulation des recommandations en matière de formation complémentaire si besoin.

Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

Durée

28 heures

Dates

Sessions en automne et en hiver

Lieu

CFPPA de SAINT ISMIER ou sur site

Tarifs

Voir grille tarifaire en cours sur le site internet du CFPPA :

www.lycee-horticole-grenoble-st-ismier.educagri.fr